

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	PORTE_DE_SEVRES	Numéro	452U7
Adresse du site	1, place de la Porte de Versailles	Hauteur	R+8 (27,80 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Parking
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Activations des 3 antennes inactives du dossier précédent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/08/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	29/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	29/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 50°, 170° et 290°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G : 50° <2V/m - 170° <4V/m - 290° <4V/m 5G : 50° <2V/m - 170° <3V/m - 290° <2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27,40 m		

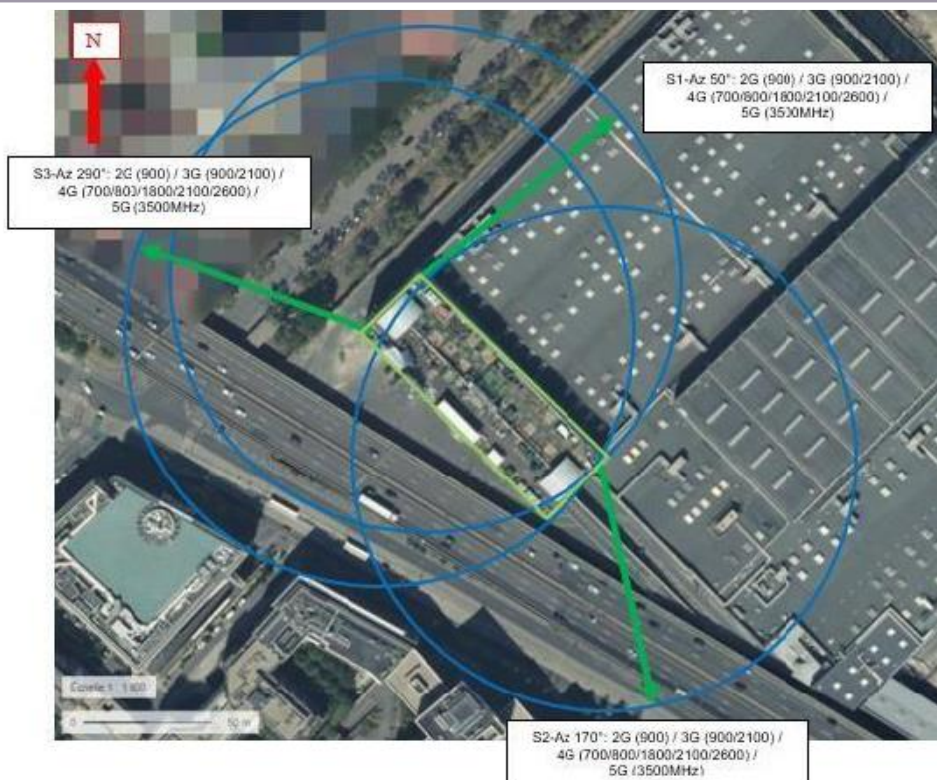
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce Projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 50°, 170° et 290° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux activées en 5G pour les mêmes azimuts
Intégration antennaire	Aucune modification.
Zone technique	Aucune modification.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



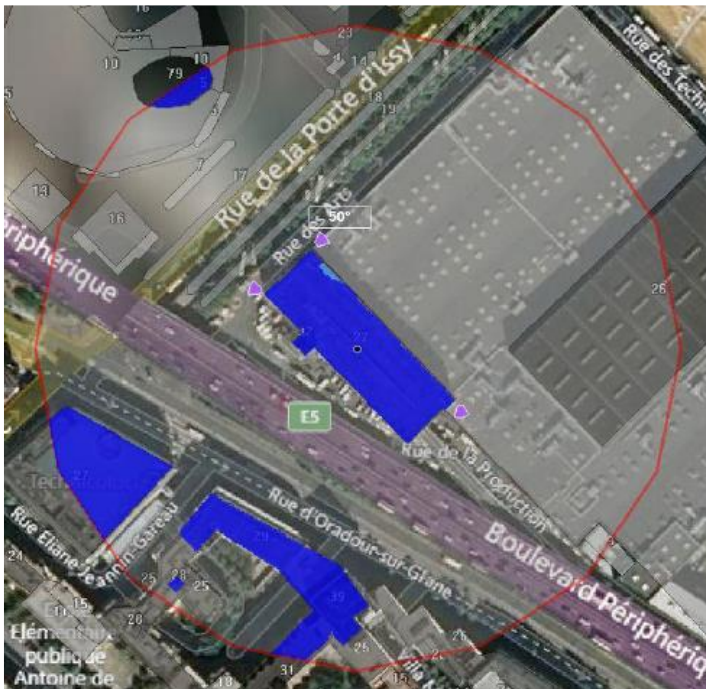
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe

	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 3 et 4	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	10.50	22.50	13.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 50, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 170, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 290, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Light Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Blue

	Azimut 50°	Azimut 170°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	25.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimet 50°



Azimet 170°



Azimet 290°

